



*Politique culturelle municipale  
de la Ville de Shippagan*







## **Politique culturelle municipale de la Ville de Shippagan**

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*





# Table des matières

05		Mot du maire
07		Introduction
08		Historique
11		Préambule
14		Personnes et groupes visés
14		Mission de la politique culturelle
14		Principes directeurs
15		Axes d'interventions, orientations et objectifs
16		Rôle de la municipalité
17		Glossaire
18		Remerciements





## Mot du maire

Le Plan stratégique et communautaire 2007-2012 de la municipalité de Shippagan énonce l'importance d'élaborer une politique culturelle et artistique sur son territoire. Grâce à ce plan stratégique et communautaire, nous avons pu adopter une mission et une vision des plus ambitieuses.

La mission de la municipalité met l'accent, entre autres, sur le volet communautaire et il est donc important pour la Ville de Shippagan de se doter de cette politique culturelle et artistique, qui devient un outil de travail, permettant à la municipalité d'atteindre ses objectifs sur le plan culturel et artistique.

La Ville est donc fière de se doter de cette nouvelle politique qui aidera la municipalité dans ses actions, ses choix et ses décisions sur toutes les facettes culturelles et artistiques.

Cette politique est un document de travail pour la communauté et aidera, je l'espère, à renouveler la vitalité culturelle et artistique dans notre belle municipalité.

En terminant, je désire remercier tous les collaborateurs et les gens qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique. Votre implication bénéficiera à toute la population de la grande région de Shippagan.

**Jonathan Roch Noël**  
*Maire de Shippagan*







## Introduction

La politique culturelle municipale de la Ville de Shippagan a été élaborée en collaboration avec les intervenants du secteur culturel et les citoyens intéressés à la vie culturelle de la communauté. La démarche a été entreprise en mettant sur pied un comité culturel et en initiant un processus de consultation.

Cette politique culturelle municipale vise à situer l'apport de la culture dans le développement global de la municipalité, à fixer les cadres d'action d'un développement culturel durable et intégré et à doter les autorités municipales, leurs partenaires, les intervenants de tous les secteurs et les citoyens d'un outil de développement, de manière à ce qu'ils s'approprient cet outil et que le développement culturel devienne la responsabilité de l'ensemble de la collectivité.

Elle s'articule autour d'un certain nombre de considérations générales relatives aux interventions nécessaires pour que la municipalité puisse renouveler la vitalité culturelle de la Ville et contribuer à un développement culturel durable et intégré. Les principes directeurs, les trois axes prioritaires et les orientations qui sont définis dans cette politique permettront aux élus municipaux et à l'ensemble des citoyens de s'initier, de contribuer et de participer à la vie culturelle de Shippagan.

Enfin, cette politique a été rédigée à partir des données recueillies auprès du Comité culturel, des citoyens et de toutes autres personnes ayant participé à la consultation publique, et à partir de textes extraits du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, de la *Valise culturelle municipale version acadienne* et du livre *Le grand Chipagan* (auteur : Donat Robichaud). Pour le respect de toutes les personnes qui ont rédigé ces textes, les autorités municipales tiennent à les remercier de leur contribution.



# Historique

Presqu'île, située dans la région de la Péninsule acadienne au nord-est du Nouveau-Brunswick, le territoire de la Ville de Shippagan occupe une superficie de presque 10 kilomètres carrés à l'extrémité est de la Baie des Chaleurs. La municipalité s'est incorporée en 1958 et compte un peu plus de 2 750 habitants, en 2010.

La population de Shippagan s'est diversifiée au cours des dernières années. Des professeurs et travailleurs professionnels de l'extérieur de la région et du pays se sont installés à Shippagan pour travailler, entre autres, dans les institutions d'enseignement et de recherche. De plus, à chaque année la Ville accueille des étudiants de partout au pays et d'ailleurs dans le monde.

Bordée par ses eaux, Shippagan a connu un essor économique majeur à cause de l'industrie de la pêche. Cette industrie a progressé au point de faire de la ville le plus important centre de pêche de la province.

Pendant la période où les conditions difficiles ont affecté l'industrie de la pêche et l'économie de l'ensemble des communautés côtières, la région de Shippagan a réussi à se diversifier et prendre un nouvel essor économique grâce à ses sols riches en tourbe. À ce jour, l'industrie des tourbières contribue à l'économie de la région et alimente, entre autres, un vaste marché canado-américain.

Cela étant dit, les industries de la pêche et de l'aquaculture ont certainement contribué à l'économie de Shippagan, mais elles ont surtout imprégné le mode de vie et les traditions de ses habitants. En fait, des attractions culturelles et touristiques se sont développées sur le territoire pour conserver cet attachement à l'industrie de la pêche. Effectivement, d'une part, depuis une cinquantaine d'années, le Festival des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick rend hommage à tous les gens oeuvrant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, et souligne la contribution économique et sociale de cette industrie dans la région. D'une autre part, l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick attire régulièrement des milliers de visiteurs curieux de partout dans le monde.

Le patrimoine industriel a incontestablement façonné l'économie et le mode de vie de plusieurs générations à Shippagan. De même son patrimoine religieux a réformé, particulièrement, le milieu de l'éducation de toute une région et contribué considérablement au développement du domaine musical et à l'émergence de nombreux talents artistiques sur le territoire de Shippagan.

En 1948, à l'arrivée de huit religieuses de la Congrégation Jésus-Marie les institutions d'enseignement se sont succédé à Shippagan. Après avoir enseigné les niveaux élémentaire et secondaire, elles ont fondé le Collège Jésus-Marie pour permettre aux jeunes filles de la région d'accéder au baccalauréat ès arts. Pendant les années 70, le Collège est devenu le campus de l'Université de Moncton (l'UMCS) tel que l'on connaît aujourd'hui et qui abrite les locaux de La Maison de la Culture inc., de la Société Historique Nicolas-Denys et du Centre d'archives et de recherche Mgr-Donat Robichaud. C'est avec une grande fierté que la Ville de Shippagan célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement universitaire sur son territoire, en 2010.

Shippagan, ville universitaire et collégiale se réjouit de la présence de son campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB-PA) et de l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC). Le CCNB-PA offre, entre autres, de la formation continue sur mesure pour les gestionnaires culturels, en plus, de la formation sur mesure de la main d'œuvre pour l'industrie locale. Quant à l'IRZC, elle offre aux industries de la tourbe et de l'aquaculture des outils essentiels à leur développement.

Par ailleurs, l'histoire du milieu de l'enseignement, autant à Shippagan qu'au niveau provincial, a été marquée, entre autres, par l'œuvre de Marie-Esther Robichaud, pionnière dans le domaine de l'éducation

et alliée des religieuses à l'époque du Collège Jésus-Marie. Le dévouement de cette grande dame pour renforcer l'éducation chez les francophones et défendre la présence de l'enseignement supérieur dans la région de la Péninsule acadienne est fort honorable. En plus de son rôle en éducation, Madame Robichaud a marqué la vie communautaire, artistique et culturelle de Shippagan.

Marie-Esther était organiste attitrée à l'église St-Jérôme de Shippagan et offrait des cours de flûte à bec. Ces cours ont précédé la mise sur pied du Camp musical et artistique dont elle fut l'instigatrice en 1971. Très active au sein du Festival de musique de Shippagan, elle consacrait beaucoup d'énergie à la sauvegarde de la vie patrimoniale en s'impliquant avec la Société Historique Nicolas-Denys. Les activités de l'église St-Jérôme ont, notamment, fait naître la chorale Le Chœur du Vieux Moulin qui continue de se réunir et chanter pour les passionnés du chant. Cette chorale fête son 40<sup>e</sup> anniversaire, en 2010.

La population de Shippagan et des environs a profité d'un premier lieu de diffusion officiel, en 1968. La boîte à chanson « La Bature » était située dans le sous-sol de l'ancienne église de pierre, St-Jérôme, et pouvait accueillir 225 personnes. Par la suite, l'organisation « La Bature » est devenue La Maison de la Culture inc. que l'on connaît aujourd'hui comme la société culturelle qui couvre le territoire de Pokemouche à Miscou.

D'ailleurs La Maison de la culture inc. est un organisme culturel qui vise, entre autres, à développer et promouvoir le talent des artistes acadiens par le biais d'une programmation diversifiée en manifestations culturelles de toutes sortes : expositions, ventes d'artisanat, œuvres artistiques, spectacles et toutes autres activités culturelles pertinentes.

Les sociétés culturelles et les bibliothèques publiques sont des partenaires importants d'une municipalité car ils jouent un rôle crucial dans le développement culturel de la communauté. Depuis longtemps la municipalité de Shippagan possède la bibliothèque publique Laval-Goupil qui fait le bonheur des petits et des grands. Elle se réjouit aussi de bénéficier de la présence de la Librairie Pélagie qui a pignon sur rue depuis plus de 25 ans. Le milieu du livre s'est donc trouvé une niche à Shippagan et contribue grandement au développement individuel et collectif de la communauté. Shippagan est fier d'être partenaire et d'agir à titre de ville hôte du Salon du livre de la Péninsule acadienne. Cet événement culturel majeur a su séduire les passionnés de la littérature et semer le goût de la lecture chez la population. Enfin, il est reconnu auprès des maisons d'éditions, des distributeurs, des auteurs et du public comme le plus accueillant des Salons du livre.

Le patrimoine culturel de Shippagan possède toute une richesse, celle-ci a le potentiel d'être mise sous meilleure lumière. Elle pourrait être mieux jumelé au patrimoine architectural. Récemment, la municipalité a répertorié les sites patrimoniaux présents sur son territoire et les a inscrits au répertoire des sites patrimoniaux du Nouveau-Brunswick. Parmi ces sites, la municipalité a fait l'acquisition de l'église St-John United Church. Cette infrastructure est en attente d'une nouvelle vocation.

En guise de conclusion, tous ces événements artistiques et culturels, ainsi que tous ceux qui n'ont pas été mentionnés, ont marqué l'histoire culturelle de Shippagan. Sans contredit, la culture a façonné le développement communautaire de Shippagan. On peut dire que les grands leaders d'hier ont légué une richesse culturelle importante aux leaders d'aujourd'hui pour qu'ils puissent, un jour, faire rayonner l'identité culturelle de la Ville de Shippagan.



Peinture : Nérée DeGrâce

# Préambule

Dans un monde axé sur la culture du savoir et des communications, les arts, la culture et le patrimoine sont indispensables dans le développement de la communauté car ils constituent un mode privilégié de communication et d'expression de l'être et de la collectivité. La culture au sens général permet, entre autres, de mettre en valeur le mode de vie des habitants, leurs traditions ainsi que le travail des artistes et des intervenants culturels. Les communautés qui se démarquent par leur dynamisme et leur vitalité sont souvent celles qui ont laissé place à la création afin d'enrichir leur patrimoine culturel. Elles sont celles qui exercent un leadership soutenu et qui maintiennent un dialogue dynamique et engageant avec le secteur culturel et l'ensemble de la communauté.<sup>1</sup>

Les municipalités étant le palier gouvernemental le plus près des citoyens ont le pouvoir d'appuyer et de réunir les intervenants de tous les secteurs, de favoriser la concertation et de créer des conditions favorables à un milieu de vie stimulant et inspirant. Ainsi, la collaboration entre les autorités municipales, les artistes, les intervenants culturels (organismes communautaires et culturels, festivals et événements, etc.) et les intervenants de tous les secteurs, contribuera à instaurer un leadership dans le développement culturel et global de la municipalité.

En prenant part à la vie culturelle, les citoyens développent un sentiment d'appartenance à leur communauté, apprécient la richesse de leur patrimoine, participent à la construction de leur identité et valorisent la fierté de leur culture.

Quant aux artistes, c'est en s'inspirant de leur environnement, de leur vision du monde, de leurs démarches artistiques qu'ils créent et participent au rayonnement de leur communauté. Il est fascinant de constater que les artistes agissent comme des acteurs de changements au sein de leur communauté. Effectivement, lorsque les artistes professionnels et les membres de la communauté s'engagent dans une relation de coopération et de création, les résultats peuvent prendre de multiples formes et peuvent devenir de réels facteurs de changement.

## Positionnement de la municipalité de Shippagan en matière culturelle

C'est dans un contexte où le secteur des arts et de la culture en Acadie est des plus prospères et où la société acadienne du Nouveau-Brunswick est en train de s'organiser pour une réelle intégration des arts et de la culture dans le développement de ses communautés que les autorités de la municipalité de Shippagan ont décidé d'élaborer une politique culturelle municipale en collaborant avec le secteur culturel et avec ses citoyens.

La Ville de Shippagan évolue dans un contexte régional touristique où le développement culturel progresse rapidement. Faisant partie des trois plus grands centres de la région de la Péninsule acadienne, Shippagan doit se distinguer par son image et son caractère unique pour ainsi orienter les décisions actuelles et futures en vue d'un développement culturel innovateur.

---

<sup>1</sup> Tiré de la Stratégie sectorielle 4 : Intégration des arts et de la culture dans la communauté par l'aménagement culturel du territoire. *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.*

La municipalité de Shippagan s'est donc dotée d'une politique culturelle dans le but de consolider ses acquis, clarifier son rôle en matière culturelle et définir l'intervention municipale dans la vie culturelle, de manière à en fixer les cadres d'action d'un développement culturel durable et intégré.

Sachant que le développement culturel est indissociable du développement socio-économique et touristique de la municipalité, la politique culturelle municipale de Shippagan s'inscrit à l'intérieur des orientations générales de la municipalité. La politique s'applique donc à l'ensemble des services municipaux au même titre que les autres services. Ainsi, la politique culturelle de Shippagan s'inscrit à l'intérieur du mandat du conseil municipal par le fait qu'elle propose :

- *d'appuyer et de favoriser la concertation des intervenants des différents secteurs ;*
- *d'établir des partenariats qui favorisent le développement durable ;*
- *de créer des conditions favorables à un milieu de vie sain, stimulant et inspirant pour que les citoyens puissent jouir d'un épanouissement social, culturel, artistique et récréatif au sein de leur communauté.*

La politique culturelle municipale de Shippagan est donc un outil de travail qui permet à l'ensemble de la communauté de se doter d'une vision commune en ce qui a trait au développement culturel et artistique de la municipalité. Elle se veut un outil de développement au service de l'ensemble des citoyens, qui, espérant, permettra de rallier les intervenants du milieu culturel et artistique, les artistes, le public, le conseil municipal et les intervenants de tous les secteurs afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités découlant de ces nouvelles formes de concertation, d'échanges et de partenariats.

## État de l'intervention culturelle

Depuis plusieurs années, la municipalité de Shippagan intervient en matière culturelle en tant que facilitatrice et partenaire. Elle offre ses services en matière de ressources humaines et matérielles et apporte un soutien financier aux organismes culturels pour la réalisation de leurs programmes d'activités et de services culturels, dans la mesure de ses moyens.

La municipalité interfère peu dans l'intervention culturelle du milieu. Elle joue plutôt son rôle de facilitatrice et partenaire en soutenant son milieu et en agissant en complémentarité des activités et des services offerts par les organisations de son territoire. Ce sont majoritairement la population, les intervenants culturels, les organismes culturels et communautaires qui contribuent à la vie culturelle en s'impliquant dans un ou plusieurs domaines culturels. Toutefois, en se dotant d'une politique culturelle municipale, la Ville de Shippagan reconnaît qu'elle doit redéfinir son intervention en matière de culture afin de dynamiser son développement culturel et contribuer à un développement culturel durable et intégré.

À ce jour, l'intervention culturelle municipale de la Ville de Shippagan se fait à la base par l'entremise de la direction du Service des loisirs et du développement communautaire et du Comité développement communautaire. Ce comité fait partie d'une structure de trois comités qui a été mise en place par le conseil municipal. Son rôle est d'assurer le suivi de l'intervention municipale et de veiller à l'atteinte des objectifs tels qu'ils sont énoncés dans le *Plan stratégique et communautaire du territoire de Shippagan 2007-2012*.



## Un développement culturel durable et intégré par l'aménagement culturel du territoire

La politique culturelle municipale de Shippagan a été conçue à partir de l'état de la situation actuelle du secteur culturel. Cet état de la situation est présenté dans le document de travail *Portrait du secteur culturel de Shippagan* et disponible auprès de la municipalité.

Elle s'articule autour d'un certain nombre de considérations générales relatives aux interventions à prioriser pour renouveler la vitalité culturelle de la Ville de Shippagan et contribuer à un développement culturel durable et intégré.

Elle est un outil de développement dans la mesure où elle offre un cadre qui permettra aux autorités municipales de développer une planification culturelle municipale accompagnée d'un plan d'action qui feront appel à la participation des intervenants de tous les secteurs de la municipalité.

La politique culturelle de Shippagan s'inscrit donc dans le concept de l'aménagement culturel du territoire (ACT). L'ACT est un concept organisationnel qui a été proposé dans le cadre des États généraux des arts et de la culture comme un instrument de développement culturel innovateur et essentiel pour assurer l'intégration des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement global de toutes les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick.<sup>2</sup>

Cela étant dit, pour contribuer au développement culturel durable et intégré, la municipalité de Shippagan se doit d'intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans le développement de tous ses secteurs. L'aménagement culturel du territoire

est un moyen pour y arriver car il permet de :

- rassembler tous les secteurs d'une communauté ;
- les mobiliser pour qu'ils puissent se doter d'une vision commune à long terme en matière culturelle, planifier et réaliser des initiatives de développement culturel structurantes pour la communauté ;
- partager des connaissances en matière d'action artistique, culturelle et patrimoniale ;
- répartir les ressources humaines et matérielles afin d'en assurer une meilleure utilisation.

La municipalité de Shippagan pourra compter, entre autres, sur un nouvel outil qui a été produit par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). *La valise culturelle municipale version acadienne* est un outil concret visant à appuyer les municipalités et leurs partenaires dans la réalisation de leur planification culturelle municipale ainsi que dans la mise en œuvre de stratégies d'aménagement culturel du territoire par l'intégration des arts, de la culture et du patrimoine.



<sup>2</sup> Pour en connaître davantage au sujet des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick et de l'ACT, veuillez consulter le document *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* sur le site Web de l'AAAPNB, [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca)

## Personnes et groupes ciblés

Les individus et les groupes visés par la politique culturelle municipale et le développement culturel de la Ville de Shippagan sont principalement les citoyens et les personnes qui prennent part à la vie culturelle : le public qui assiste et participe aux manifestations culturelles diverses, les intervenants culturels qui organisent les festivals et les événements culturels, les artistes, et les intervenants de tous les secteurs de la municipalité.

## Mission de la politique culturelle

Shippagan, une communauté qui reconnaît l'apport des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement de tous les secteurs de la municipalité ainsi que dans le développement individuel et collectif, et comme facteurs d'épanouissement et de rétention de la population.

Shippagan, une communauté qui appuie les initiatives structurantes pour un développement culturel durable et intégré, qui exerce un leadership soutenu et qui maintient un dialogue dynamique et engageant avec tous les secteurs de la communauté.



## Principes directeurs

Les énoncés généraux suivants constituent les principes de bases qui guideront la Ville de Shippagan dans l'élaboration d'objectifs, de stratégies et d'interventions de développement en matière d'art, de culture et de patrimoine :

- 1 La culture est un moyen de communiquer et de s'exprimer individuellement et collectivement.*
- 2 La culture est un bien collectif. L'accès à la culture est un droit fondamental. Ainsi, la municipalité et tous ses secteurs, les intervenants et organismes culturels et communautaires, les artistes, les citoyens sont des acteurs essentiels au développement et au rayonnement de la culture.*
- 3 Une réelle intégration des arts, de la culture et du patrimoine est essentielle au développement culturel durable et intégré de la municipalité. Une réelle intégration des artistes et de leurs œuvres dans la communauté et dans les projets ou initiatives est essentielle à l'épanouissement de la vie culturelle et artistique.*
- 4 La création et l'innovation en matière culturelle et artistique favorisent un milieu de vie stimulant.*
- 5 Le patrimoine culturel est une richesse collective. Il renforce l'identité culturelle de la municipalité et la fierté identitaire de ses citoyens.*
- 6 La participation des citoyens, comme public ou bénévoles aux événements et manifestations culturelles, renforce le sentiment d'appartenance à la communauté.*



# Les axes d'intervention et les orientations correspondantes

Les trois axes d'intervention suivants représentent les dimensions prioritaires sur lesquelles porte la politique culturelle municipale de la Ville de Shippagan. À ces axes prioritaires correspondent des orientations qui précisent sous quels aspects les différents axes seront privilégiés et des objectifs qui sont proposés.

## Axes

### Orientations

#### L'affirmation de l'identité culturelle

- Sauvegarde du patrimoine
- Promotion de la mise en valeur du patrimoine
- Éducation de la population et des jeunes à l'importance de la sauvegarde du patrimoine
- Sensibilisation et valorisation de la richesse de l'héritage culturel
- Promotion du caractère distinctif de la municipalité

### Objectifs

- Appuyer et favoriser des mécanismes de sauvegarde du patrimoine
- Assurer l'intégration des arts dans les initiatives ou les interventions liées à la conservation du patrimoine
- Sensibiliser et éduquer la population et les jeunes sur la richesse de leur héritage culturel.
- Propager le rayonnement des arts, de la culture et du patrimoine à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité
- Soutenir les organismes qui se préoccupent d'histoire et de patrimoine

#### L'accès aux arts, à la culture et au patrimoine

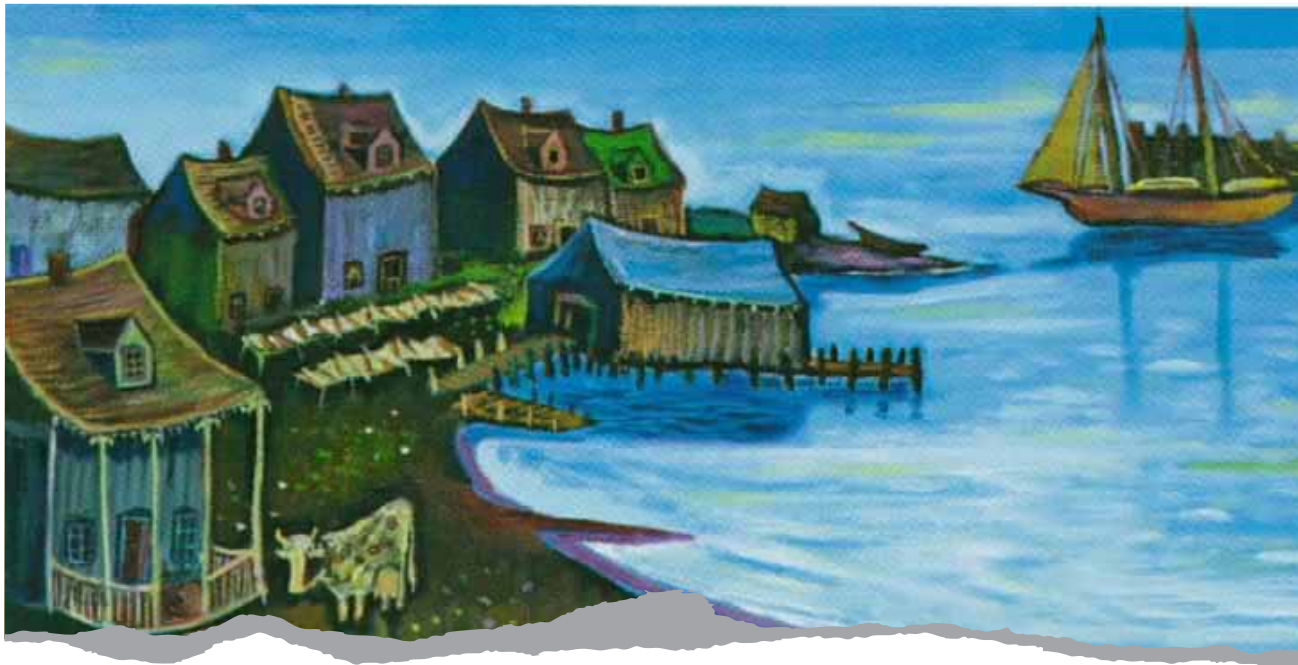
- Éducation et sensibilisation des arts, de la culture et du patrimoine
- Promotion de la mise en valeur des œuvres d'art
- Intégration des arts, de la culture et du patrimoine au quotidien
- Développement des domaines artistiques (des pratiques artistiques et culturelles)
- Promotion d'initiatives ou de projets structurants pour le développement culturel
- Reconnaissance et valorisation des créateurs (artistes, intervenants et organismes culturels)
- Valorisation de la participation à la vie culturelle

- Susciter l'intérêt de la population aux arts, à la culture et au patrimoine
- Accroître la participation de la population aux manifestations culturelles
- Augmenter les activités d'engagement du public
- Accentuer l'offre aux activités intergénérationnelles
- Encourager et favoriser les initiatives ou les projets de création et de formation artistique professionnelle
- Favoriser la participation des artistes dans les projets ou initiatives de développement culturel
- Créer un rapprochement entre les artistes et la population
- Soutenir la création et la production
- Faciliter la diffusion des œuvres artistiques

#### Développement de la concertation et de partenariats

- Mise en place d'une structure permanente de concertation
- Développement de projets rassembleurs
- Développement du leadership culturel
- Développement d'une culture de partenariat multisectoriel

- Mettre en place un comité culturel ou une table de concertation afin d'instaurer un leadership culturel et de créer une synergie qui permettra aux intervenants culturels, à la municipalité et aux intervenants de tous les secteurs de se mobiliser, se concerter, se structurer, de développer des projets communs, de partager les ressources humaines et matérielles et de maximiser les forces du secteur culturel
- Se doter d'une vision commune à long terme d'un développement culturel durable et intégré
- Planifier et réaliser des initiatives de développement culturel structurantes
- Partager des connaissances en matière d'action artistique, culturelle et patrimoniale
- Valoriser la participation à la vie culturelle



Peinture : Nérée DeGrâce

## Le rôle de la municipalité

Afin de dynamiser son développement culturel et de contribuer à un développement culturel durable et intégré, la municipalité de Shippagan continuera d'intervenir en tant que facilitatrice et partenaire du secteur culturel. De plus, elle est prête à s'impliquer dans une démarche de réflexion dont l'objectif est de mettre en place les mécanismes de suivis de sa politique culturelle. La municipalité de Shippagan s'aspire à :

- *préserver la vie culturelle en appuyant les intervenants culturels et les artistes et en favorisant l'amélioration de l'accès à la culture, aux arts et au patrimoine, dans la mesure de ses moyens ;*
- *affirmer son identité culturelle, propager son rayonnement et valoriser les arts, la culture et le patrimoine ;*
- *assumer un leadership soutenu de concertation dans la construction de partenariats avec divers intervenants culturels, intervenants de tous autres secteurs et de leurs partenaires ;*
- *créer une dynamique propice à la réalisation et la mise en œuvre de la politique culturelle à l'intérieur de sa propre structure, et ajuster ses objectifs et ses interventions en matière culturelle selon les besoins de la communauté afin d'être à jour dans l'évolution du milieu culturel.*
- *agir en favorisant la mise en œuvre d'une planification culturelle accompagnée d'un plan d'action qui font appel à tous les secteurs de la municipalité.*
- *appuyer toute la communauté dans les efforts déployés pour contribuer à un développement global de la municipalité par une réelle intégration des arts, de la culture et du patrimoine dans tous les secteurs d'intervention.*

# Glossaire

## Culture

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Ce "réservoir commun" évolue dans le temps par et dans les formes des échanges. Il se constitue en manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer. »<sup>3</sup>

## Patrimoine

« Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique, ...), des thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux, ...), des biens et des territoires protégés. »<sup>4</sup>

## Manifestations culturelles

Les manifestations culturelles sont, en quelque sorte, des activités culturelles ou bien toutes autres activités relatives aux arts, à la culture et au patrimoine qui sont présentées à un public ou à une clientèle.

---

<sup>3</sup> Définition de la culture de l'UNESCO

<sup>4</sup> Définition tirée du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, Gouvernement du Québec, p. 45

<sup>5</sup> Définition tirée du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, Gouvernement du Québec, p. 18

<sup>6</sup> Pour plus d'information sur le concept de l'aménagement culturel du territoire (ACT), veuillez consulter *la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* sur le site Web de l'AAAPNB, [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca).

<sup>7</sup> *Valise culturelle municipale version acadienne*, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, p.24

<sup>8</sup> Définition tirée du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, Gouvernement du Québec, p.47

## Offre culturelle

« Types de services et d'équipements, qualité et quantité, spécialisés, manifestations et activités spontanées, contexte de l'offre, ancienneté, fonctions culturelles (formation, création, diffusion, promotion), capacité, rapport coûts/bénéfices, rayonnement. »<sup>5</sup>

## Aménagement culturel du territoire (ACT)

L'aménagement culturel du territoire (ACT)<sup>6</sup> est un concept organisationnel qui a été proposé dans le cadre des États généraux des arts et de la culture comme un instrument de développement culturel innovateur et essentiel pour assurer l'intégration des arts et de la culture dans toutes les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick. Il est également un moyen pour rassembler tous les secteurs d'une communauté et les mobiliser afin de réaliser des initiatives de développement culturel intégré et durable sur un territoire donné.

Dans le développement de la Stratégie globale des États généraux des arts et de la culture, trois organismes ont été identifiés comme étant les leaders de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle pour l'intégration des arts et de la culture par l'aménagement culturel du territoire. Ces organismes porteurs du dossier sont les suivants : le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC), l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).

## Développement culturel durable et intégré par l'aménagement culturel du territoire

« Une approche de développement culturel intégré, selon laquelle les arts, la culture et le patrimoine contribuent au développement durable de l'ensemble d'une communauté. Dans ce contexte, tous les secteurs d'une municipalité ou d'une région se mobilisent pour élaborer et réaliser ensemble des stratégies d'intégration des arts, de la culture et du patrimoine sur leur territoire, et dans leurs secteurs respectifs. »<sup>7</sup>

## Types d'intervention culturelle municipale: Municipalité facilitatrice et partenaire

La municipalité se définit comme un « centre de services », l'impulsion de l'intervention culturelle provenant de la population, des usagers et des organismes culturels qui s'impliquent dans un ou plusieurs secteurs culturels. Elle se définit comme un partenaire parce qu'elle apporte un soutien financier aux organismes culturels qui reçoivent des crédits annuels pour la réalisation de leurs programmes d'activités et de services.<sup>8</sup>

# Remerciements

Les autorités municipales de la Ville de Shippagan désire remercier les personnes et les organismes qui ont collaboré à l'élaboration de la Politique culturelle municipale, notamment les membres du Comité culturel qui avait été mis en place dans le cadre de cet exercice. Elle tient à souligner la contribution significative des organismes culturels, des membres du conseil municipal, du personnel de la municipalité ainsi que des citoyens qui ont participé à la consultation publique.

## Les membres du Comité culturel

### **Bernice Doiron-Chiasson**

*Conseillère municipale, Ville de Shippagan  
Présidente du Comité développement communautaire*

### **Jules DeSylva**

*Directeur des loisirs et du développement communautaire,  
Ville de Shippagan*

### **Carole Doucet**

*Chef de département Affaires, Arts et Culture,  
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick,  
campus Péninsule acadienne  
Présidente, Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)*

### **Anne Godin**

*Directrice générale, Salon du livre de la Péninsule acadienne*

### **Pauline Godin**

*Directrice, Bibliothèque publique Laval-Goupil*

### **Chantale Haché-Chiasson**

*Présidente, Festival des pêches et de  
l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick*

### **Odile Haché**

*Directrice, École l'Envolée*

### **Nathalie Lanteigne**

*Secrétaire administrative, Société Historique Nicolas-Denys  
et Centre d'archives et de recherche Mgr-Donat-Robichaud*

### **Gabrielle Mazerolle**

*Directrice, Chorale Le Chœur du Vieux Moulin  
Présidente, Cercle de Shippagan des Femmes francophones  
et acadiennes du Nouveau-Brunswick*

### **Lyne Robichaud**

*Présidente, La Maison de la Culture inc.*

# Collaboration

Nancy Benoit, responsable de l'élaboration et de la rédaction  
de la Politique culturelle municipale de la Ville de Shippagan

Mise-en-page et graphisme : [www.christian.ouellet.ws](http://www.christian.ouellet.ws)



